

A Faire :

- Répéter la gestion sur au moins 3 ans.

A Eviter ou proscrire :

- Arrachage partiel de la plante ou laisser des résidus dans la nature ou dans la rivière (elle peut redonner un plant à partir de la racine, de la base de la tige ou de fragments).
- Le traitement chimique détruit toute la flore présente et laisse encore plus de place aux Balsamines. Utilisation réglementée à moins de 5 m. des cours d'eau (arrêté ministériel du 12 septembre 2006).



Ne pas confondre la Balsamine de l'Himalaya avec la Balsamine n'y touches pas (*Impatiens noli-tangere*) qui est une espèce locale. Cette dernière possède des fleurs jaunes et ses feuilles sont alternées (photos ci-dessous)



Combien ça coûte ?

Techniques	unité	Prix €	Références
Fauchage manuel	m ²	0,2 – 0,5	SAGE Authion
Arrachage*	km	5 - 30	SAGE Authion
Bouture saule Ø 2-4cm, 50cm minimum, 4 unités/m ²	unité	0,5 à 2	Contrat de rivière La Lanterne

*dépend du nombre de pied, de l'accessibilité de la station

Contacts & liens spécifiques

www.parc-ballons-vosges.fr

http://www.cg73.fr/aides-et-service-fiche/id_aide/421/profil/16/2758-infos-pratiques.htm

<http://biodiversite.wallonie.be/fr/balsamine-de-l-himalaya.html?IDC=3562>

Plaquette plantes invasives Agence de l'eau Rhin-Meuse http://www.eau-rhin-meuse.fr/tlch/plaquette/plantes_invasives.pdf

Les plantes invasives du Parc naturel régional des Ballons des Vosges : Connaissance et moyens de lutte

La Balsamine de l'Himalaya



Avis de recherche

Balsamine de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*)
Famille des Balsaminacées – **Origine** : Ouest de l'Himalaya.

Hauteur : 1 à 2 m - **Feuilles** dentées ovales lancéolées disposées par 3 ou en opposition, de 5 à 18 cm de long.

Tiges robustes rougeâtres lisses - **Fleurs** roses, violettes ou blanches - **Période de floraison** : juin à septembre

Localisation

On la retrouve dans les zones humides, au bord des cours d'eau. On l'observe aussi aux bords des routes, dans les remblais et dépôts divers.
Favorisée en absence de couverture forestière.

Modes de dispersion

La Balsamine de l'Himalaya se disperse principalement **par ses graines**. Le fruit a un mécanisme de projection très sensible qui propulse les graines 2-3 m plus loin, et donc dans les cours d'eau. La durée de vie de ces graines est de 3 ans.

Le **bouturage** des tiges et racines est un autre mode de dispersion de la Balsamine.

L'apport de graines dans les **remblais et dépôts divers** sont à l'origine de nombreuses colonisations par la Balsamine de l'Himalaya.



Vue sur le fruit (« capsule ») :
une plante peut produire ...
jusqu'à **800 graines** !

Les problèmes posés

- **Contribue à l'érosion des berges, en laissant les terres nues en hiver.**
- **Les grands massifs entravent l'évacuation des eaux de crue en automne => durées de crue allongées.**
- **Crée une ombre importante entraînant une perte de biodiversité végétale et donc animale, banalisation du paysage.**

Prévention

Conserver, restaurer des cours d'eau naturels : éviter tout aménagement trop artificiel des berges (enrochement etc). Conserver et restaurer la **ripisylve*** (forêt naturelle en bordure de cours d'eau, composée de saules, aulnes, frênes etc).

Ne pas utiliser de **remblais contaminés** (bien se renseigner sur leur provenance), nettoyer systématiquement les outils et machines sur les chantiers envahis.

Ne plus l'utiliser comme plante d'ornement et/ou mellifère (utilisée par les abeilles pour le miel). Privilégier des espèces locales ou réputées non invasives : Salicaire commune, Reine-des-près etc.

Solutions

Les interventions sur la Balsamine de l'Himalaya doivent durer **au moins 3 ans** pour épuiser la banque de graines dans le sol.

En faible infestation :

- Pâturage en début de végétation (mai-juin) : bovins, caprins, ovins et équidés (notamment bons résultats avec poneys Fjord).
- Arrachage des plantes **avant la formation des graines** (fin juin) : le système racinaire étant moins développé que celui de la Renouée du Japon, l'intervention est plus simple. Effectuer cette opération 3 fois / an avec un intervalle de 3 semaines, pour éliminer les repousses. A privilégier après une pluie, ça sort mieux !
- Faucher à ras en dessous du premier nœud (pour éviter la reprise des plants) **avant la formation des graines** (fin juin). Faucher 2 à 3 fois par an.

En forte infestation : utiliser les méthodes précédentes et combler l'espace occupé à l'origine par la Balsamine de l'Himalaya avec une plantation d'espèces locales (saule, frêne, aulne,...). Densité requise : 4 plants / m².



Faire sécher plusieurs semaines les déchets de fauche en sac ou **sur bâche couverte** pour éviter la dissémination. Tenir éloigner des cours d'eau. Possibilité de les composter ou les brûler par la suite.